

ASSEMBLÉE NATIONALE

8 mars 2019

SYSTÈME DE SANTÉ - (N° 1681)

Adopté

AMENDEMENT

N ° AS1470

présenté par
M. Mesnier, rapporteur

ARTICLE 10

À l'alinéa 14, après la référence :

« du I »

insérer les mots

« du présent article ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Rédactionnel.